

ces personnes viennent de Toronto, excepté une qui vient de Montréal. A mon avis, pour mener une enquête comme celle dont il est question, il serait préférable de choisir certains économistes tant de l'Ouest que de l'Est, et surtout des régions où les sans-travail sont en plus grand nombre. En outre, les Caisses populaires du Québec ont étudié le problème du chômage et ont dépensé \$20,000 par année depuis trois ans en vue de se rendre compte des conditions familiales dans notre province. On a constaté, par exemple, que certaines gens ne parviennent pas à épargner d'argent, d'autres ne peuvent travailler, et ainsi de suite. Nous n'avons pas visité seulement 300 familles, mais des milliers de familles. Au cours des six derniers mois, nous avons appris beaucoup de choses de ces gens et avons tenté d'arriver à une solution. Je suis d'avis que le comité aurait avantage à demander l'avis de cet organisme en vue de connaître le véritable problème qui se pose à la population du Québec; le comité pourrait agir ainsi à l'égard de toutes les provinces. Les Caisses populaires de Québec font affaires avec les travailleurs et les cultivateurs; elles les exhortent à pratiquer l'économie. Les caisses étudient le problème depuis soixante ans et n'y ont pas encore trouvé de solution définitive. Je le répète, depuis trois ans, nous avons dépensé \$20,000 par année, soit une somme globale de \$60,000, et cette année nous devons dépenser de \$30,000 à \$40,000, sans recevoir de subventions d'aucun gouvernement. Je ne crois pas qu'il soit possible de résoudre le problème, mais si nous pouvons faire quelque chose en vue d'augmenter la main-d'œuvre et de créer certains marchés, etc., nous le ferons. Toutefois, il est impossible de parvenir à cette fin sans discuter et étudier le problème avec un grand nombre d'époux et d'épouses. A mon sens, il serait bon que le comité invite certains économistes de notre organisation à étudier le problème et à présenter un mémoire.

L'honorable Gordon B. Isnor: Honorables collègues, je voudrais signaler deux points. A l'instar du sénateur de Toronto-Rosedale (l'honorable M. Leonard), de notre chef (l'honorable M. Macdonald, Brantford) ainsi que d'autres orateurs, je me réjouis du fait que le leader du gouvernement (l'honorable M. Aseltine) présente la résolution à l'étude, au tout début de la session. Tout comme le préopinant (l'honorable M. Vaillancourt), j'ai fait certaines réserves au sujet des personnes qui ont été invitées aux séances d'étude spéciales depuis le 10 août jusqu'à maintenant et j'ai constaté que cinq de ces personnes venaient de Toronto et une de Québec, mais qu'aucune personne, spécialiste ou autre, ne représentait la côte est ni la côte ouest. J'avais

tout spécialement à l'esprit la Nouvelle-Écosse et le chômage auquel elle doit faire face actuellement; il me semble que nous devrions avoir un spécialiste pour étudier l'industrie du charbon en particulier. Actuellement, la Nouvelle-Écosse est menacée de voir trois de ses houillères fermer leurs portes dans un avenir rapproché. J'espérais que la liste d'experts comprendrait le nom d'au moins une personne qualifiée pour étudier ce problème en particulier, et je recommande à l'honorable leader du gouvernement de s'aboucher avec le président du présent comité en vue d'inviter quelqu'un à effectuer une étude spéciale de l'industrie de la houille en Nouvelle-Écosse en particulier, et au Canada dans son ensemble.

En outre, je propose au leader du gouvernement que l'on ajoute au comité un autre membre qui, selon moi, est bien qualifié pour donner des avis précieux sur l'importante question de la houille. Je veux parler du sénateur du Cap-Breton (l'honorable M. John M. Macdonald). Il s'y entend très bien sur toute la question de l'industrie de la houille et, puisqu'il est né au Cap-Breton et qu'il représente cette collectivité, je crois que sa nomination serait un apport précieux au comité. Évidemment, je sais que la Nouvelle-Écosse y est bien représentée en la personne du sénateur de Queens-Shelburne (l'honorable M. Smith) qui a plus ou moins présidé le comité au cours de la dernière partie de la session. Je crois que le président du comité n'a, malheureusement, pas pu assister à un certain nombre de séances et le sénateur Smith, qui l'a remplacé, s'est fort bien acquitté de ses fonctions. Je demande donc à l'honorable leader du gouvernement de songer à l'opportunité d'ajouter le nom du sénateur du Cap-Breton (l'honorable M. MacDonald).

L'honorable M. Aseltine: Honorables collègues, je désire dire quelques mots en réponse à l'honorable sénateur.

L'honorable M. Isnor: Si le leader du gouvernement (l'honorable M. Aseltine) doit fournir une réponse, pourrait-il nous dire si quelqu'un a fait une étude particulière de l'industrie de la houille?

L'honorable M. Aseltine: Honorables sénateurs, si je prends de nouveau la parole, c'est que certaines des affirmations du chef de l'opposition (l'honorable M. Macdonald) m'ont offusqué. Il m'accuse de propos délibéré d'avoir retardé la formation de ce comité au début, et ce n'est pas...

Des voix: Règlement!

Son Honneur le Président: Qu'il me soit permis de rappeler au leader du gouvernement (l'honorable M. Aseltine) que, s'il prend